

Procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à l'école du Belvédère le 29.01.2009 à 20h30

Membres du Comité candidats à l'élection: MM. Gaspoz (NG), Gonze (CG), Keraudren (JK), Savary (PS) et Mmes Ischi (MI), Poncet (MP), Riva (MR), Verhoeven (MV) et Wehrli (UW).

Présents : 62 participants, 4 excusés, 8 membres du comité.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 janvier 2008

Le procès-verbal du 24 janvier 2008 est approuvé avec l'ajout de Mme Riva à liste des membres du comité candidats à la réélection.

2. Rapport d'activités 2008 et perspectives 2009

Immeubles Swisslife :

L'année 2008 a été marquée par la fin des travaux dans les immeubles 96 à 122. Elle l'a aussi été par les nuisances sur la place de jeux derrière le centre commercial (bruit, saleté). Celles-ci ont conduit le comité à décider de retirer la table et les bancs achetés l'année précédente par le Groupe Montagne. Cette décision correspondait également à une demande de la régie, avec qui ces problèmes ont été discutés.

Concernant ces nuisances et les problèmes plus graves qui ont eu lieu dans le quartier (vols de vélos, feu aux décorations de Noël, table de ping-pong cassée), PS mentionne que la police ne peut rien faire si les personnes concernées ne portent pas plainte.

Le comité a convenu d'une réunion au printemps 2009 avec la gérante pour discuter du réaménagement des extérieurs, endommagés par les travaux. En vue de cette réunion, le comité suggère aux membres de l'assemblée de faire part de leurs suggestions écrites. Un membre demande si l'école de l'ARC ne pourrait pas participer à ces travaux, ce qui a également été envisagé par la régie.

Problèmes de circulation à la hauteur du 134 – 136 (centre commercial) : MI rappelle les problèmes, évoqués déjà lors de l'assemblée précédente. Les contacts avec l'Office cantonal de la mobilité, prometteurs au début, n'ont pas abouti et le comité a maintenant pris contact avec la commune, désireuse de trouver une solution à cet épineux et dangereux problème. Il est relevé que la police est plus présente sur les lieux qu'avant, mais que cela ne suffit pas pour empêcher les conducteurs d'avoir des comportements irresponsables.

Immeubles Winterthur/Crédit suisse:

Après plusieurs contacts avec la régie à ce sujet, la réfection des éclairages extérieurs devrait être faite très prochainement. Quant aux travaux, il ne devrait pas en être question avant 2012.

MW aimerait obtenir l'accord de la régie pour un projet de peintures sur le mur derrière la place de jeux, qui pourraient être faites par des jeunes qui fréquentent le centre de loisirs.

La fête du 14 juin a été un succès malgré le temps peu clément et elle a permis de mieux intégrer les habitants de l'immeuble Winthertur/Crédit suisse.

Journal de quartier : les «Nouvelles de la Montagne» sont parues deux fois cette année et sont toujours très appréciées.

Projets : outre ce qui a été évoqué précédemment, un vide-grenier, une fête de quartier et un concours du plus beau balcon fleuri (éventuellement de conserve avec la commune). Les projets de « développement durable » existent toujours, mais sont longs à mettre en œuvre (peut-être lors des prochaines rénovations).

3. Rapport de trésorerie, rapport des vérificateurs de comptes et approbations

Les comptes sont présentés, confirmés et acceptés.

4. Elections : des membres du comité, du président et des vérificateurs des comptes

Les membres du comité candidats sont réélus, ainsi que les vérificateurs des comptes, MM. Regenass et Oberson.

5. Divers et questions

- Nouvelles fenêtres Swisslife : toujours pas de réponse de la régie concernant leur nettoyage;
- Éclairage déficient à la sortie de la Coop côté 100-102 : la régie le sait, mais rien n'est fait;
- Rumeur de projet de réhaussement de l'immeuble 124-134, inquiétantes, surtout au vu de l'état de l'immeuble ;
- La tuyauterie de l'immeuble est vétuste et devrait être refaite ou au minimum nettoyée ;
- Dégradation de l'entretien autour des immeubles ;
- Parking privés utilisés par des gens extérieurs aux immeubles ; parking de la Coop payant la nuit.

Fin de la séance à 21h45 suivie du verre de l'amitié.